

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Objet :

ARRETE DE DELEGATION  
DE FONCTION

Madame Ghislaine GAY  
Conseillère Municipale déléguée

N° A-2026-04-09-41

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026 installant le Conseil Municipal et désignant Madame Ghislaine GAY Conseillère Municipale,

Vu l'article L 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant Madame le Maire à déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ou conseillers municipaux.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** A compter du 09 Avril 2026, délégation de fonctions est donnée et ce sous la responsabilité de Mme le Maire à Madame Ghislaine GAY, Conseillère Municipale déléguée pour :  
- Les affaires liées au Dispositif Heures Civiques.

**ARTICLE 2 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée, pour information, à Monsieur le Sous-Préfet de BEZIERS.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 10 AVR. 2026

ID : 034-213401359-20260409-A2026\_04\_09\_41-AR

Fait à LESPIGNAN, le 9 Avril 2026

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le 10 AVR. 2026  
Et publication ou notification  
Du 10 AVR. 2026  
La Maire :



La Maire,



Géraldine ESCANDE-COLIN